MAGAZINE D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL 51 JANVIER 2022

le fil SUD ESTUAIRE

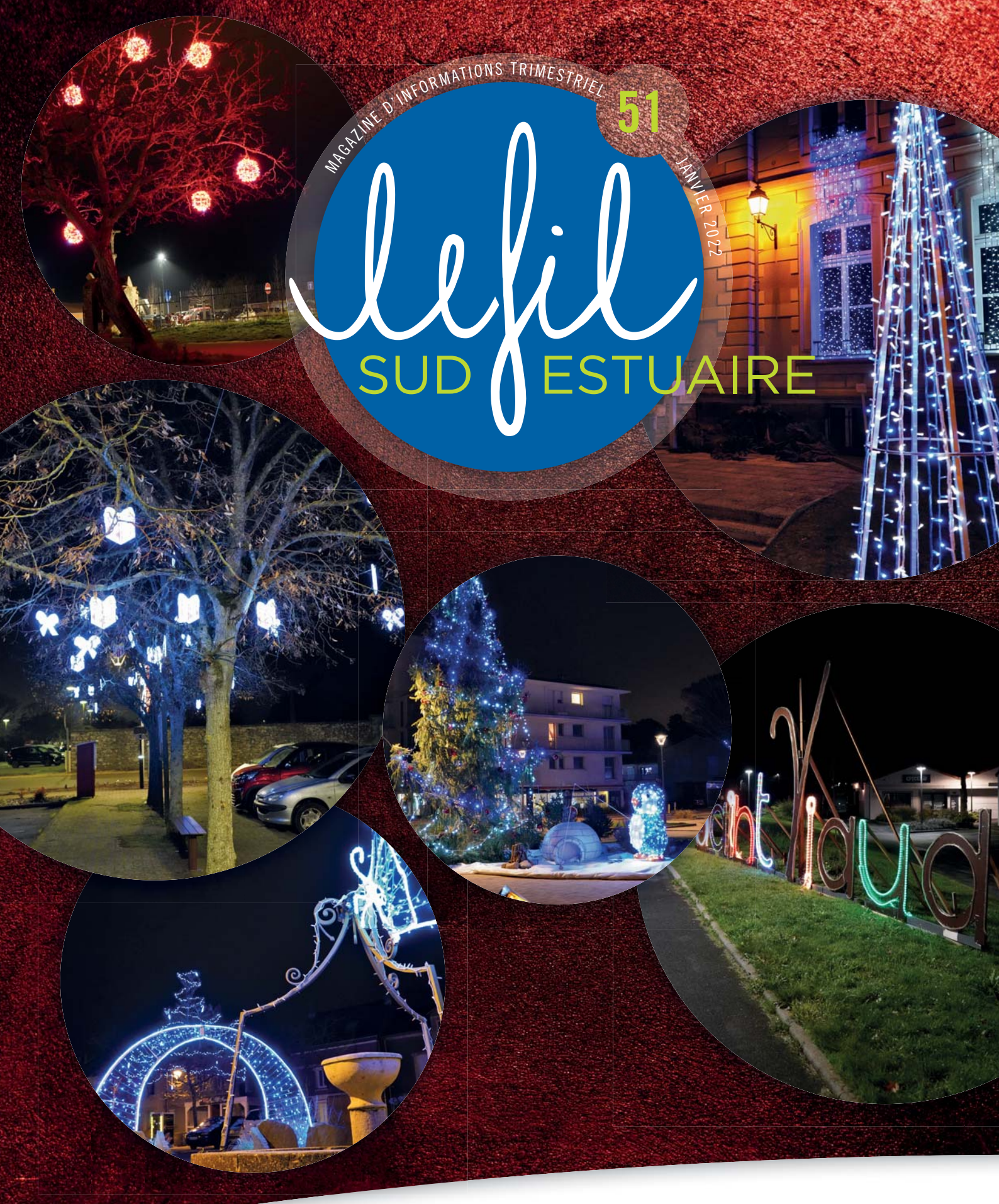

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : S'ADAPTER À LA CRISE SANITAIRE

Sud Estuaire
communauté de communes

Corsept · Frossay · Paimboeuf · Saint-Brevin-les-Pins · Saint-Père-en-Retz · Saint-Viaud

Retour en images

21 octobre : Atelier dans le cadre d'Octobre Bleu

Des ateliers et animations ciblant tous les seniors ont été organisés cette année. Le 21 octobre, le réseau du Particulier Emploi expliquait aux participants comment utiliser les Chèques Emploi Service Universel.

9 novembre : Signature du contrat de ruralité, de relance et de transition écologique (CRRTE)

Les maires des 6 communules, le représentant de la Banque des Territoires et Monsieur le Sous-Préfet étaient présents pour signer ce nouveau type de contrat proposé par l'État. Plus de 2 millions d'euros de subventions ont été attribuées par l'Etat en 2020-2021 à des projets portés par les acteurs privés et publics du territoire.

Du 18 au 20 novembre : Place Ô Gestes à Sainte-Pazanne

La CCSE cofinance cet événement dédié à l'orientation, organisé tous les deux ans par Pornic Agglo. 22 établissements scolaires soit 2 300 collégiens et lycéens sont venus durant les deux premiers jours qui leur étaient consacrés. 548 personnes se sont déplacées le samedi, ouvert à tous. Plus de 200 métiers étaient représentés.

8 décembre : la CCSE récompensée au titre du tourisme durable

Par le remise du prix "Inventons le tourisme durable", le Département de Loire-Atlantique soutient le projet d'amélioration de l'accueil des cyclotouristes à Mindin prévue en 2022 et verse une subvention de 15 000 €.

Sommaire

Événements 4

Gestion de l'eau et des milieux aquatiques : une entente signée
Un concert pour clore la résidence d'artistes

Ça vous intéresse 5

16-25 ans : Quels dispositifs pour aider les jeunes ?
Petite Enfance : des ateliers sur la nutrition dans les multi-accueils

Dossier 7

Développement économique : s'adapter à la crise sanitaire

Vivre l'intercommunalité 11

Agriculture : définir les enjeux du territoire
Développement durable dans les écoles : parcours éco-citoyen et Moby à l'école

Coup d'envoi 13

Mobilité douce : une nouvelle voie verte entre Frossay et le Migron

Rencontres 14

TERRE DE JEUX 2024 : Portrait de Laëtitia Gauguet

Environnement 15

Dites stop à la publicité dans votre boîte aux lettres
Participez aux prochains ateliers Zéro Déchet et compostage
Bilan composteurs : un succès freiné par la crise sanitaire

Yannick Morez,
Président de la Communauté de Communes Sud Estuaire

UN NOUVELLE ANNÉE

L'année 2021 vient de se terminer, et nous abordons déjà l'année 2022 avec détermination pour œuvrer au développement harmonieux de notre territoire. C'est là tout l'esprit du budget 2022 de la Communauté de Communes Sud Estuaire que nous venons de voter.

Le développement économique et l'amélioration de votre cadre de vie sont deux des axes constants de la politique communautaire. Les dossiers, en cours, sont importants. Ils s'inscrivent d'ailleurs sur des temps longs, s'appuyant sur notre projet de territoire, ce qui mobilise d'autant les élus et les services communautaires. Il s'agit, en effet, de conforter le rayonnement et l'attractivité de votre bassin de vie. La plate-forme ILAS, l'annuaire, l'étude foncière de l'AURAN sont de nouveaux outils pour nous y aider.

Et pour mener des projets, lancer des appels d'offres, mettre en œuvre une politique, faire fonctionner les services publics de proximité, il n'y a pas de secret : il faut aussi des moyens humains. Notre budget prend en compte ce besoin avec de nouveaux postes utiles, bénéficiant souvent de financements, qui vont nous permettre d'agir dans de nouveaux domaines comme celui de l'agriculture, qui vous est présenté dans ce numéro.

Travaux de la nouvelle gendarmerie, extension de la zone de la Hurline, assainissement, réaménagement de la déchèterie, etc., les projets menés en 2022 seront nombreux et importants.

En nous appuyant sur notre projet de territoire, nous continuerons à nous développer en matière d'économie, de vivre ensemble, et de protection de l'environnement.

Répondre à vos attentes d'aujourd'hui et anticiper celles de demain, voilà bien notre objectif.

Au nom des élus et agents de la Communauté de Communes Sud Estuaire, je vous souhaite, à vous et à vos proches, une très belle année 2022.

GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES : UNE ENTENTE SIGNÉE

Le 12 octobre 2021 a été signée la convention officialisant l'entente entre la CCSE et Pornic Agglo Pays de Retz, au sujet de la mutualisation de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations). Les deux intercommunalités officialisent ainsi une compétence devenue obligatoire pour les EPCI.

La gestion de l'eau, un enjeu important

Le changement climatique et la croissance démographique engendrent de nouvelles précautions à prendre quant à la gestion de l'eau. Ces problématiques concernent aussi bien la Communauté de Communes Sud Estuaire que la Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, des territoires d'eau par excellence. Une étude de gouvernance menée en 2019 a conclu à la nécessité de créer une entente conjointe nommée "Entente intercommunautaire Littoral Sud Estuaire et Côte de Jade" pour défendre au mieux notre territoire face à des risques d'inondation, de pollution ou de distribution.

Un périmètre de Corsept à Préfailles

« La protection de l'eau est un enjeu collectif, qui doit être pensé sur le long terme », développe Claude Caudal, Vice-Président de Pornic agglo Pays de Retz. Ainsi, cette mutualisation va permettre d'élaborer conjointement un contrat territorial Eau basée sur une stratégie définie pour 6 ans et deux programmes d'actions de 3 ans. L'entente se déploie de Corsept à Préfailles, un territoire riche en milieux aquatiques. Qualité des eaux, morphologie des cours d'eau, prévention des inondations… De nombreuses thématiques seront prises en considération avec des travaux prévus dès cette année, notamment sur la digue de Corsept.

Un concert pour clore la résidence d'artistes

Des sonorités jazzy, des ondes qui rappellent le bruit de l'eau, une soliste à la voix poétique… Le concert annoncé en ce début de nouvelle année inaugure la reprise en douceur des événements culturels sur le territoire.

Le 29 janvier prochain, la salle Étoile de Jade à Saint-Brevin accueille les artistes *Nox.3 & Linda Olàh* à l'occasion du dernier rendez-vous de la résidence d'artistes. Initiée par l'école intercommunale de musique et soutenue par la CCSE et les adjoints communaux, cette première expérience s'est déroulée sur plusieurs mois avec le concours de partenaires locaux. Ainsi, des élèves de classes élémentaires de Frossay, l'atelier théâtre de Saint-Père-en-Retz ou des habitants de Paimboeuf ont participé à des moments privilégiés avec les artistes autour de captations sonores, de séances d'écritures de textes de chansons, d'un travail sur la thématique de l'eau…

Des sonorités inspirées par l'environnement ambiant

Cette émulation artistique a donné lieu à des compositions uniques inspirées par l'environnement naturel du Sud Estuaire. Le concert annoncé est le point d'orgue de ces échanges et la partition finale de la résidence d'artistes. Sébastien Blaud, directeur de l'école intercommunale de musique, en tire déjà des conclusions bénéfiques : *« Nous sommes heureux d'avoir fait se croiser les routes de musiciens talentueux avec celles d'enfants, d'ados et d'adultes de notre territoire. Nous sommes dans une démarche créative, ces rencontres ont permis de tisser des liens entre des professionnels du monde du spectacle et des habitants du Sud Estuaire. Je remercie chaleureusement les élus qui ont initié ce projet ainsi que tous les acteurs qui ont permis sa mise en œuvre. Le résultat s'annonce très prometteur. À vos agendas ! »*.

> Tarif : 5 euros. Réservation des places : auprès de l'office de tourisme ou sur https://www.saint-brevin.com/agenda.html

16-25 ANS :
Quels dispositifs pour aider les jeunes ?

Connaissez-vous les structures et dispositifs qui accompagnent les jeunes habitants du territoire de la CCSE ? Emploi, santé, logement, transport… Il existe de nombreuses aides et solutions pour favoriser l'insertion socio-professionnelle et l'autonomie. La CCSE est notamment impliquée dans l'accompagnement des 16-25 ans avec une enveloppe dédiée de 50 000 €.

La Mission Locale du Pays de Retz

C'est ici que tout commence pour les 16-25 ans. Accueil, écoute, orientation… Les deux conseillères, Annabelle Rousseau et Annabelle Paraud, renseignent et accompagnent ce jeune public dans toutes les démarches du quotidien. Questions sur l'emploi, la formation, les transports, le logement… Leurs compétences s'étendent aussi à d'autres domaines plus personnels comme la santé ou la prévention. En plus d'un accompagnement individualisé, le jeune pourra participer à des actions collectives.

La Garantie Jeunes

La Mission Locale établit avec le demandeur, des objectifs et un contrat qui s'échelonne entre 9 et 12 mois. Grâce au réseau tissé avec les entreprises locales, les conseillères peuvent proposer une formation professionnelle ou une immersion dans un secteur en particulier. Céline Delaunay-Humeau, chargée de projets et coordinatrice Garantie Jeunes développe : *« l'objectif est d'outiller le jeune pour le rendre autonome sur les demandes sociales et professionnelles »*. Une aide financière peut accompagner le dispositif si les engagements sont respectés.

Où les rencontrer ?

France Services
2 place de l'Hôtel de ville
44250 Saint-Brevin-les-Pins
Prendre un RDV ?
Par téléphone au 06 08 11 19 47
ou bien au 07 57 43 05 76
@ : contact@mlpaysretz.com
Site web : www.mlpaysretz.com

PETITE ENFANCE : des ateliers sur la nutrition dans les multi-accueils

On le sait, une alimentation équilibrée participe à la préservation de la santé. Et c'est dès la petite enfance que les bons réflexes peuvent être appris, notamment lors du petit-déjeuner, un repas parfois négligé. Les multi accueils de la CCSE vont proposer plusieurs fois dans l'année, des ateliers de sensibilisation à destination des parents.

Le petit-déjeuner, un temps fort de l'alimentation

Servane Bollerot est infirmière au service petite enfance de la CSSE et directrice adjointe du multi accueil La Pomme d'api à Saint-Brevin-les-Pins. Les parents ont l'habitude de lui faire part des difficultés rencontrées quant à l'alimentation de leur enfant : *« Il refuse de manger au petit-déjeuner »*, *« Elle ne veut prendre que le biberon »*, *« Est-ce que les céréales sont nocives ? »* Ces interrogations légitimes ont donné l'idée à Servane de proposer des ateliers dédiés aux parents sur la thématique de la nutrition chez l'enfant. *« Ce projet de sensibilisation s'inscrit dans le Programme national nutrition santé (PNNS) et permet de (re)considérer le repas du petit-déjeuner au même titre que le déjeuner ou le dîner »*, précise-t-elle.

Sensibiliser les parents pour sensibiliser les enfants

Avec la participation d'Alice Le Carre, diététicienne-nutritionniste à Corsept (et membre du Pôle Santé Sud-Estuaire), elles ont mis en place fin novembre, un premier atelier de 2 heures au sein du multi accueil Tom Pouce à Corsept. *« Sur la table, nous avons proposé des produits alternatifs, par exemple de la purée d'amande pour remplacer la pâte à tartiner, des galettes de riz au chocolat à la place du gâteau industriel… L'idée est aussi de lutter contre les inégalités sociales en matière de nutrition avec des recettes et aliments simples »*, développe Servane. L'intérêt est aussi de montrer que le rôle de la diététicienne ne se restreint pas uniquement à conseiller sur des questions de nutrition pure mais également aborder la notion de sensorialité, la richesse du plaisir de manger dès tout petit et l'importance de respecter les 5 sens. Ce moment d'échange a été bien accueilli par les parents du multi accueil et les 2 autres structures du territoire vont dans les mois à venir, proposer ce type d'atelier.

PROCHAINES DATES

Janvier 2022 à Plume Ty (St-Père-en-Retz) et mars 2022 à La Pomme d'Api (St-Brevin-les-Pins)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : s'adapter à la crise sanitaire

Après deux années marquées par la crise sanitaire, les entreprises locales espèrent retrouver un second souffle. Le service économique de la Communauté de Communes Sud Estuaire s'est lui aussi adapté à cette situation inédite en initiant des actions et projets qui visent à soutenir les acteurs économiques du territoire.

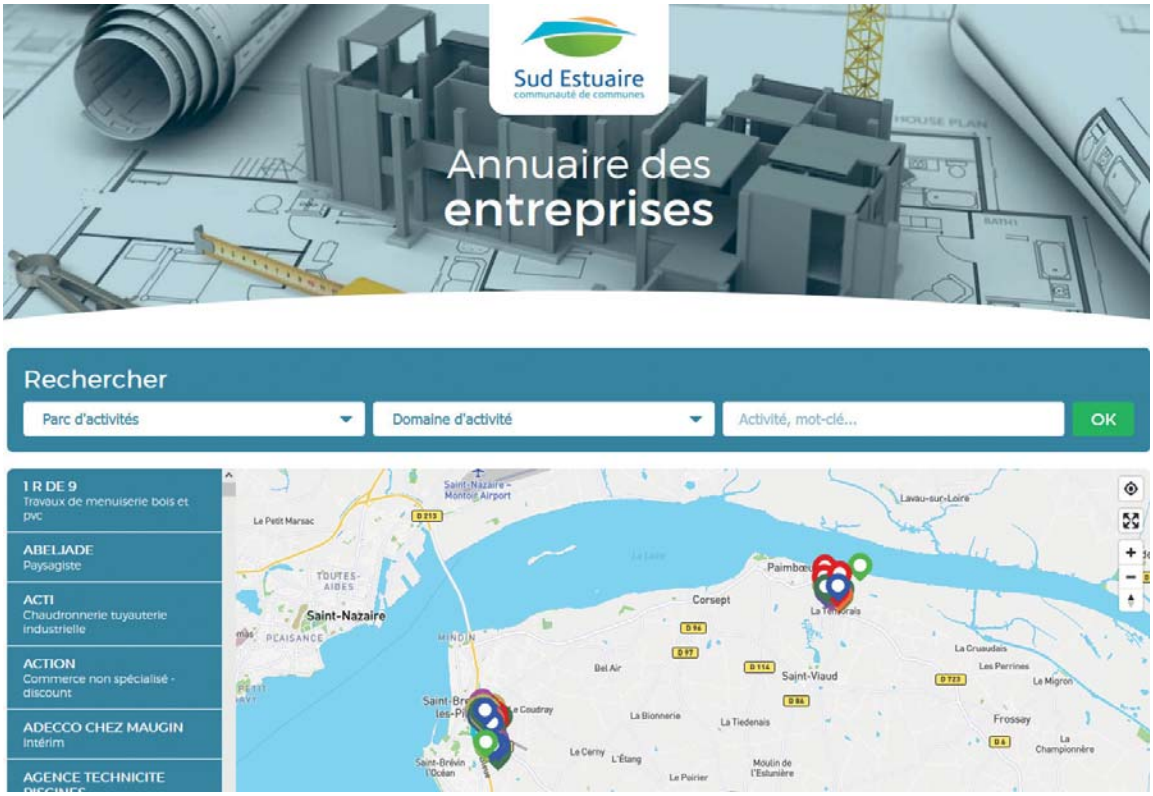

Un annuaire des entreprises en ligne

Parce que le format papier, en plus de vite devenir obsolète, ne s'inscrit définitivement pas dans une démarche écologique, les élus ont décidé d'adopter une version numérique d'un annuaire économique. Les services économique et communication de la CCSE ont travaillé avec une société locale spécialisée dans le numérique pour proposer un annuaire en ligne répertoriant les entreprises dans les Parcs d'Activités du territoire (La Guerche Nord, la Guerche Sud à Saint-Brevin-les-Pins, Estuaire Sud à Saint-Viaud, Pont Neuf et la Hurline à Saint-Père-en Retz). L'objectif est d'une part de les référencer mais aussi de permettre aux professionnels d'avoir connaissance des autres activités qui se déroulent dans leur environnement. Bien sûr, cette plateforme est également consultable par les habitants qui recherchent les coordonnées d'un artisan, commerçant ou d'une entreprise. Le site va s'enrichir d'ici la fin du 1er trimestre 2022 avec une cartographie par commune et un répertoire des locaux commerciaux vacants.

> annuaire-entreprises.cc-sudestuaire.fr

123rf-fizkes

Ateliers en ligne et webinaires, un bilan satisfaisant !

En 2020 et 2021, le service développement économique, la chambre des Métiers, la CCI et les chambres consulaires ont pallié l'absence d'événements en présentiel en proposant des ateliers et webinaires animés en ligne avec des sujets d'actualité : comment développer sa page Instagram, comment proposer ses produits à la vente en ligne. Autant de nouvelles façons de toucher sa clientèle qu'il a fallu mettre en place pour s'adapter aux confinements successifs. L'évolution des pratiques de recrutement a également été abordée pour aider les entreprises et les services des ressources humaines à prendre en compte les attentes des salariés.
Trois webinaires autour des aides du plan d'action national et régional contre la crise COVID-19 et un atelier spécifique au secteur de l'événementiel ont également été proposés et ont été suivis par une soixantaine d'entreprises.

Étude foncière de l'AURAN, quelles conclusions en tirer ?

Les élus ont demandé à l'AURAN (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise), structure associative dont la CCSE est membre, une étude dans la perspective de renforcer le dossier de demande d'extension des zones de La Guerche et de La Hurline. Les résultats du diagnostic démontrent qu'il reste très peu de disponibilités foncières dans les parcs (6 hectares) et qu'il est nécessaire d'optimiser les parcelles vendues sous-utilisées par les entreprises. Marie-Line Bousseau, vice-Présidente de la CCSE déléguée au développement économique, indique : *« La CCSE souhaite aller à la rencontre de ces propriétaires de parcelles sous-exploitées pour les accompagner dans le bon développement de leur entreprise et les sensibiliser sur le sujet. La ZAN (Zéro Artificialisation Net) impose à la fois une stratégie d'optimisation foncière et indirectement, une politique d'accueil des entreprises. L'enjeu est de parvenir à trouver un équilibre vertueux pour continuer à accueillir et assurer le développement des entreprises tout en limitant la pression foncière ».*

La plateforme ILAS, une aide financière pour les entrepreneurs qui se lancent

L'association ILAS (Initiative Loire-Atlantique Sud) apporte son soutien aux TPE et PME grâce à l'octroi d'un prêt personnel sans garantie, ni intérêt. Un accompagnement, un parrainage et un suivi technique sont également proposés pour favoriser le développement de ces toutes jeunes entreprises qui manquent parfois de trésorerie, d'expérience et de conseils. En 2021, 10 entreprises du territoire ont ainsi bénéficié du dispositif ILAS et d'autres dossiers de candidature sont actuellement encore à l'étude. La CCSE apporte sa contribution financière au prorata. Parmi les bénéficiaires, le garage Peugeot de

Saint-Père-en-Retz, une microcrèche à Paimboeuf et une entreprise de terrassement à Frossay. Damien Fourmont, coordinateur ILAS, précise que l'association cherche à toucher des chefs d'entreprise en activité et à la retraite pour participer à l'analyse des dossiers en comité d'agrément mais également pour accompagner et parrainer ces jeunes entrepreneurs.

> Renseignements : Damien FOURMONT au 02 28 25 09 28

CCI - Fabienne Arrouet

Retour sur l'événement Pays de Retz Entrepreneurs (PRE)

Le 24 novembre 2021 a sonné l'heure des retrouvailles pour bon nombre d'entrepreneurs du Sud Estuaire ! Organisé par les 5 associations du Pays de Retz et la CCI Nantes Nazaire avec le concours de la CCSE, l'événement a été l'occasion de rappeler aux participants le contexte démographique et économique du territoire avec notamment les chiffres de la croissance de la population (+10 000 habitants depuis 2013). Une soirée animée également par des tables rondes sur des problématiques spécifiques : l'accueil des jeunes entreprises sur le territoire, la mobilité et la desserte des zones d'activités, la difficulté à trouver un logement abordable… Pour l'année 2022, sur le territoire de la Communauté de Communes Sud Estuaire, un projet de villages d'entreprises est dans les cartons ainsi que des matinées dédiées à la création d'entreprise.

> A noter : la grande soirée PRE 2022 aura lieu le 5 mai au Val Saint-Martin à Pornic à partir de 17h30.

CCI - Fabienne Arrouet

CCI - Fabienne Arrouet

AGENDA

- Les prochains ateliers et webinaires proposés par la CCSE, la chambre des Métiers et la CCI porteront sur les thématiques suivantes : cybersécurité, sensibilisation à la zéro artificialisation nette, les ressources humaines, l'URSSAF… Pour être informé des dates et des modalités d'inscription, merci d'envoyer un mail à developpement-economique@cc-sudestuaire.fr
- À l'automne 2022, la CCSE et ses partenaires locaux devraient proposer un événement portes ouvertes à destination des entreprises du territoire.

AGRICULTURE : DÉFINIR LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Avec 90% de terres à vocation naturelle ou agricole sur le territoire, les élus communautaires savent l'importance de l'agriculture dans les enjeux de transitions écologique et économique. Le recrutement d'une chargée de mission va permettre l'élaboration d'une feuille de route.

Un territoire rural mais attractif

Anaïs Balian a intégré les équipes de la CCSE au mois d'août dernier pour une durée d'1 an. La jeune diplômée d'un master en aménagement du territoire va au fil des mois, définir et analyser les enjeux agricoles locaux. Et notre territoire peut se targuer d'être riche en bocages, élevages et exploitations ! Autant d'atouts et d'acteurs qu'il faut identifier dans un premier temps pour poser les jalons d'une stratégie de développement qui va s'échelonner sur plusieurs années. *« Le contexte législatif et règlementaire nous oblige à une nouvelle approche sur les thèmes de l'eau, la transition énergétique, climatique, la gestion des déchets ou l'objectif du "zéro artificialisation nette". Autant de domaines où l'agriculture a un rôle à jouer et dont nous devrons tenir compte dans l'élaboration des plans d'actions. »*, souligne Sylvie Gautreau, vice-Présidente de la CCSE déléguée à l'aménagement du territoire et à l'économie circulaire.

Le rôle multiple de l'agriculture

La chargée de mission est aidée dans son travail par des documents existants comme le PCAET (Plan Climat Air-Énergie Territorial), le PAT (Projet Alimentaire Territorial) ou bien encore les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) des communes. Ces lignes directrices permettent par exemple de s'interroger sur le rôle de l'agriculture dans le développement économique, la valorisation des déchets ou bien encore la préservation de l'environnement dont la gestion de l'eau, puisque la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) incombe désormais à l'intercommunalité. Autant de domaines qui nécessitent, pour les élus communautaires, une structuration du volet agricole en tenant compte des problématiques et dispositifs existants.

La charte de la ruralité

Un groupe de travail constitué d'élus communaux, intercommunaux, et d'acteurs du monde agricole œuvrent actuellement à définir le contenu d'une charte de la ruralité. Rencontres avec les agriculteurs, consultation citoyenne, ateliers… Plusieurs temps forts vont s'égrainer début 2022 pour échanger sur le sujet et espérer voir éclore au printemps prochain, les contours d'une charte fixant les grands principes du « vivre ensemble » en tenant compte de toutes les spécificités agricoles et rurales du territoire.

Anaïs Balian, la nouvelle chargée de mission agriculture.

CONTACT
a.balian@cc-sudestuaire.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ÉCOLES : PARCOURS ÉCO-CITOYEN ET MOBY À L'ÉCOLE

La CCSE s'engage auprès des plus jeunes pour les sensibiliser aux enjeux écologiques. Depuis la rentrée de septembre dernier, plusieurs écoles du territoire participent à deux nouveaux projets : le parcours éco-citoyen et Moby à l'école. Explications !

Un contexte favorable

Pour les élus communautaires et les agents, la question de l'environnement est essentielle, transversale, et concerne tous les administrés. La prise de compétence Mobilité par la CCSE depuis le mois de juillet 2021 et le déploiement du PCAET (Plan Climat Air-Énergie territorial) sont l'occasion de proposer de nouveaux services et actions. Ainsi, deux dispositifs sont actuellement en cours : le Parcours Éco-Citoyen à destination de toutes les écoles élémentaires du territoire et Moby à l'école, présent dans 7 écoles volontaires.

Le Parcours Éco-Citoyen

L'idée du Parcours Éco-Citoyen est d'être sensibilisé au développement durable à travers des rencontres, ateliers, balades, organisés avec le concours d'associations et d'institutions du territoire. Les écoles ont ainsi reçu un livret présentant 25 animations qu'il est possible de réaliser en Sud Estuaire. Découverte de la forêt, visite à la ferme, observation de la faune et de la flore, animations autour du gaspillage alimentaire, de l'alimentation, du tri des déchets… Les propositions formulées ont été pensées pour inciter les enfants à être attentifs à leur environnement et les sensibiliser aux défis environnementaux. La CCSE alloue une enveloppe budgétaire de 9 000 € pour réaliser ces activités.

Moby à l'école

Le programme validé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire est mis en place dans 7 établissements scolaires du territoire. L'objectif est de trouver des modes de transports alternatifs à la voiture pour se rendre à l'école et ainsi changer ses habitudes. Plusieurs étapes ponctuent ce dispositif qui s'étend sur deux ans. L'objectif est de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'école (enfants, familles, enseignants, mairie…) en les associant à la réflexion et aux activités. L'association Alisée et le CPIE Logne et Grand Lieu accompagnent les écoles dans cette démarche. Le coût de l'opération pour les 2 années est de 146 000 € financés en partie par les Contrats d'Économie d'Énergie, la CCSE (20 258 €), la mairie de Saint-Brevin-les-Pins (9 000 €), Saint-Père-en-Retz et Paimboeuf (5 750 € chacune).

Bertrand Béchard

MOBILITÉ DOUCE :
UNE NOUVELLE VOIE VERTE ENTRE FROSSAY ET LE MIGRON

Itinéraire cyclable | **Plan de localisation des générateurs de flux** | **FROSSAY**

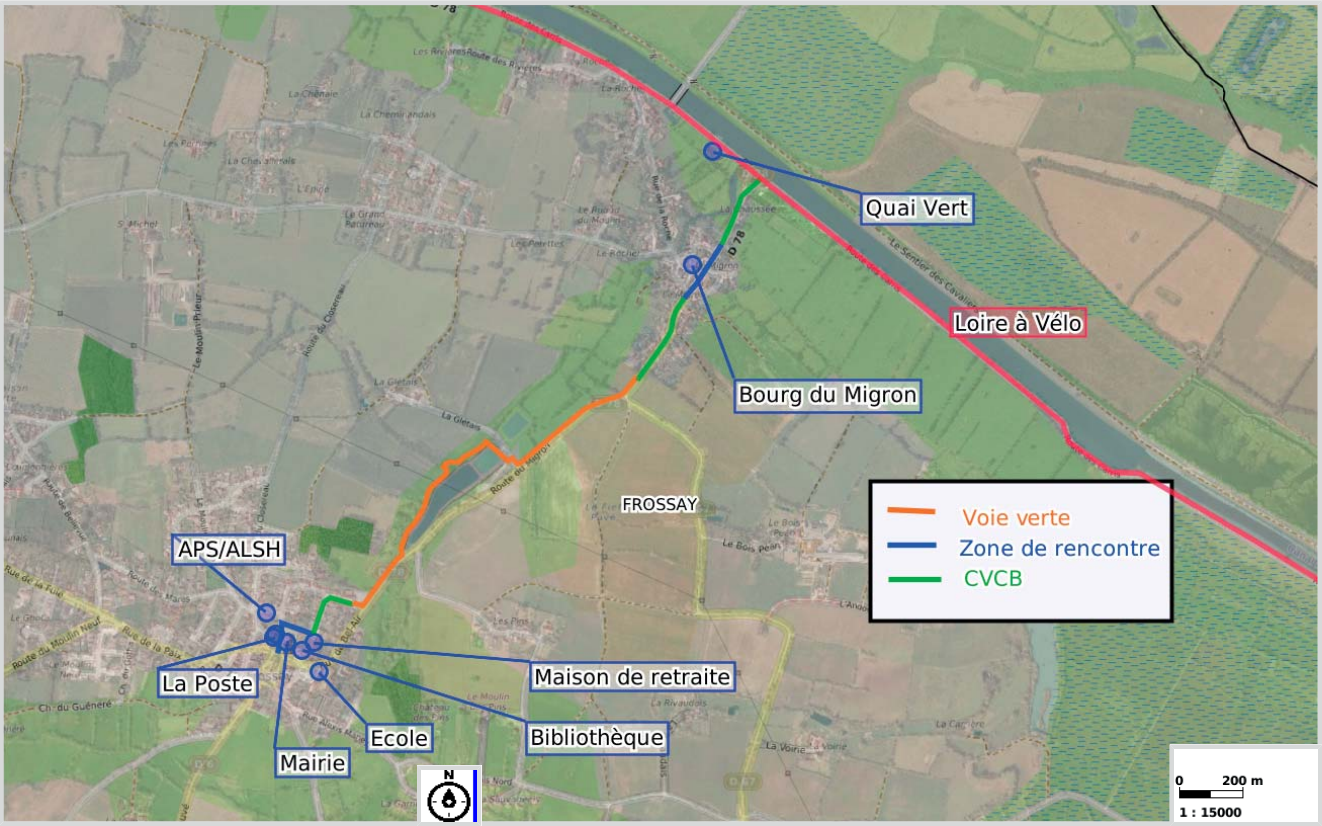

La CCSE poursuit le développement de son schéma directeur des modes doux, adopté en 2018. Le 11 janvier, ont débuté les travaux d'aménagement d'une nouvelle liaison entre le centre-bourg de Frossay et le Migron.

À partir du printemps prochain, probablement à compter du mois d'avril, les riverains pourront emprunter un nouvel itinéraire pensé pour favoriser la mobilité douce qui s'étendra sur 2,5 km. Cette voie verte sera constituée de 3 typologies de tronçons différents :

- Une zone de rencontre limitée à 20 km/heure avec la priorité donnée aux piétons et cyclistes
- Une chaussée à voie centrale banalisée ou "Chaucidou" avec des bandes de circulation prioritaires dédiées aux cyclistes
- Une voie verte de 1,4 km créée spécifiquement pour les modes de transport doux avec un revêtement sablé pour s'intégrer à l'environnement. Deux passerelles seront aménagées de façon à préserver les cours d'eau et leurs berges.

Le budget total pour cette opération est de 540 268 € TTC, en grande partie financé par la CCSE. La région Pays de la Loire alloue une subvention de 97 264 € et le Département et la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) ont également été sollicités.

TERRE DE JEUX 2024

Portrait de Laëtitia Gauguet

Dans le cadre de la labellisation Terre de Jeux des 6 communes de la CCSE, les élus communautaires vous font découvrir les talents sportifs du territoire ! Cette reconnaissance, décernée par le comité d'organisation des JO de Paris 2024, permet de promouvoir l'éducation par le sport. Désormais, dans chaque parution du magazine, un talent sportif local vous est présenté.

Championne du monde paimblotine

Laëtitia Gauguet est une paimblotine à l'énergie communicative. Quand elle revient sur son parcours sportif, elle en raconte les grands succès mais aussi les déceptions. Un franc-parler qui colle parfaitement à son palmarès et à son caractère de championne. Elle affiche un beau palmarès : double fois championne du monde en karaté (kata) par équipe en 2002 et 2006, vice-championne du monde en 2004, et cinq fois championne d'Europe de 2002 à 2007. Pourtant, cette discipline est rentrée relativement tard dans la vie de Laëtitia puisque c'est à 13 ans qu'elle découvre le karaté au club Shizen Taï Dojo de Paimboeuf. Ce désir de revêtir le kimono lui est venu en visionnant des films de Bruce Lee, tout simplement.

Athlète de haut niveau

L'affinité avec cet art martial ne tarde pas et la jeune fille présente des dispositions naturelles pour ce sport fait de mouvements techniques précis face à un adversaire imaginaire. Mais pour être reconnue comme athlète de haut niveau par la Fédération Française et ainsi disposer d'une titularisation permettant d'avoir des horaires aménagés à son travail, la route est ardue ! Pendant plusieurs années, Laëtitia concilie son travail de maître-nageur sauveteur au centre de thalassothérapie de Pornic et ses entraînements sportifs. Une cadence infernale qui finit par porter ses fruits puisque Laëtitia intègre en tant que titulaire, l'équipe de France de karaté en 2002. Elle a alors 26 ans et s'apprête à vivre dans la même année, les championnats d'Europe et les championnats du monde.

Raccrocher le kimono

Avec ses coéquipières, la paimblotine remporte ces championnats et en garde un souvenir ému : « entendre la Marseillaise quand on est sur le podium, c'est quelque chose ! » confie Laëtitia. Les victoires vont s'enchaîner jusqu'en 2007, l'année où l'équipe termine troisième au championnat d'Europe. La carrière de la karatéka s'arrête nette et elle ressent le besoin de faire une pause et de couper avec cet univers. *« Mon emploi à la thalasso m'a permis de reprendre une vie normale et j'ai laissé le kimono au vestiaire jusqu'à récemment ».* Les sollicitations de ses pairs et la passion de Laëtitia ont peu à peu repris une place dans son quotidien mais avec un certain recul et la tête froide. *« Aujourd'hui, j'entraîne au karaté en kata les jeunes espoirs avec la Ligue Régionale de karaté et j'enseigne aussi dans l'association paimblotine qui m'a fait découvrir cette discipline. Une sorte de retour aux sources ! »*

Dites stop à la publicité dans votre boîte aux lettres

La Communauté de Communes Sud Estuaire vous aide à limiter le gaspillage papier en proposant gratuitement un autocollant STOP PUB à coller sur votre boîte aux lettres. Ainsi, plus de prospectus ou de publicités non sollicités ! Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, la CCSE a lancé dès 2021 l'opération STOP PUB qui a remporté un vif succès puisque les 1000 stickers ont tous été pourvus rapidement ! Mais pas de panique, un nouveau stock est disponible depuis le début du mois de janvier. Pour récupérer son autocollant gratuit, deux adresses :

- L'accueil de votre mairie
- Le service environnement : 2 avenue Jules Ferry à Saint-Brevin-les-Pins

Participez aux prochains ateliers Zéro Déchet et compostage

Connaissez-vous les ateliers Zéro déchet proposés par la CCSE et ses partenaires locaux ? L'objectif est de proposer une fois par mois en moyenne, une animation placée sous le signe de l'écologie, du recyclage ou du détournement d'objet. Ainsi, ont déjà eu lieu des ateliers pour fabriquer sa lessive, son déodorant, réaliser des emballages cadeaux grâce à la technique du furoshiki… Le service environnement propose également en janvier un atelier pour maximiser les effets du compostage. Quels déchets y mettre ? Combien de temps faut-il pour qu'ils deviennent de l'engrais ? Pour participer à ces rendez-vous et prendre connaissance des prochaines thématiques, contactez François Normand au service Environnement : 02 40 27 76 99 ou f.normand@cc-sudestuaire.fr

Bilan composteurs : un succès freiné par la crise sanitaire

Depuis le mois de juillet 2020, l'Opération Composteurs proposée par la CCSE rencontre un vif succès avec pas moins de 920 composteurs alloués aux habitants du territoire ! En 2021, 367 composteurs ont ainsi été distribués malgré la crise sanitaire et la pénurie de matières premières qui a suivi, entraînant des retards de livraison importants. La livraison des composteurs en bois est repoussée au second semestre 2022. La réservation de composteurs en plastique reste toutefois possible.

Calendrier de collecte 2022 :

Le calendrier de collecte des déchets est disponible en mairie ou à télécharger en ligne sur le site de la CCSE : www.cc-sudestuaire.fr

Magazine d'informations trimestriel
6 boulevard Dumesnildot
BP 3014 - 44560 Paimbœuf
Tél. 02 40 27 70 12
www.cc-sudestuaire.fr
Directeur de la publication : Yannick Morez

Rédactrice en chef et coordinatrice : Emilie Fleuret-Lambert
Rédactrice : Clémence Priou
Conception/mise en page : www.enola-creation.fr
Crédits photos : CCSE, Département de Loire-Atlantique, Mairie de St-Brevin-les-pins, Pornic Agglo, 123RF, ILAS, CCI, Trivalis

Impression : Offset5
Tirage : 16578 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 2106-8151
Distribution : Adrexo
Ce magazine est téléchargeable sur le site internet : www.cc-sudestuaire.fr

Tissons nos liens
Meilleurs
2022
voeux
Sud Estuaire
communauté de communes